

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 29 janvier 2021	N° 2021-38

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PESCHINA
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET à partir de 14h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 janvier 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-38

**Bordeaux Métropole - Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux Gironde -
Partenariat 2019-2021 - Convention de financement 2020 (dispositif
d'accompagnement des entreprises et des associations) - Avenant - Décision -
Autorisation**

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2020-227 du 25 septembre 2020, Bordeaux Métropole a décidé de poursuivre le programme de coopération mis en œuvre depuis l'année 2019 avec la CCIBG (Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde) en lui attribuant, en réponse à sa sollicitation du 20 août 2020, une subvention d'un montant de 90 000 € pour l'accompagnement des entreprises (suivi des « comptes clés métropolitains », appui aux entreprises à tous les stades de leur développement, programme d'accès à la commande publique).

Compte tenu de la crise sanitaire et des difficultés économiques en découlant, ce programme d'action n'a pas pu être engagé conformément aux prévisions d'origine.

Cependant, un intense travail partenarial s'est développé au cours du troisième trimestre 2020 afin d'étudier et proposer les mesures susceptibles d'accompagner le plus efficacement possible le tissu des Très petites entreprises (TPE) et associations employeuses métropolitaines impactées par la crise sanitaire.

C'est pourquoi il est aujourd'hui proposé compte tenu de ces circonstances exceptionnelles d'adapter le programme initialement convenu en y substituant l'appui à Bordeaux Métropole pour la mise en œuvre de la plate-forme numérique déployée par la CCIBG avec l'appui de la Chambre des métiers et de l'artisanat permettant aux TPE et associations employeuses affectées par la crise de déposer leurs demandes de soutien métropolitain (fonds d'urgence décidé par le conseil métropolitain du 27 novembre 2021 : aide en trésorerie, aide à l'équipement digital, aide aux loyers).

Les coûts prévisionnels liés au traitement de ces 3 axes : trésorerie/digital/loyers sur une durée de décembre à février 2021 sont estimés à 122 264 € répartis comme suit :

- Pilotage et reporting : 18 774 €
- Instruction et traitements dossiers trésorerie/digital/loyers : 94 700 € (13 collaborateurs)
- Développement des plateformes 8790€

Ainsi, il est proposé d'autoriser la signature d'un avenant à la convention délibérée le 25 septembre dernier afin de réaffecter la subvention de 90 000 €, initialement destinée au suivi des « comptes clés métropolitains », à l'appui aux entreprises à tous les stades de leur développement, et au programme d'accès à la commande publique à la mise en œuvre de la plate-forme numérique.

Cette subvention de 90 000 € correspond à 73 % du montant prévisionnel des dépenses, la CCIBG prendra à sa charge la différence soit 32 264 € (27 %).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1111-8, L. 1511-2, L1511-3 et L. 5217-2,

VU la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2020/227 du 25 septembre 2020 relative au Partenariat 2019-2021 avec la CCIBG - Convention de financement 2020 (dispositif d'accompagnement des entreprises),

VU la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2020/439 du 27 novembre 2020 relative au Plan de soutien à l'économie de proximité,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que l'ampleur de la crise sanitaire et l'impact des mesures administratives successives a conduit la CCI à adapter son programme initial d'actions envers les entreprises, notamment en développant une plate-forme numérique de soutien aux entreprises,

CONSIDERANT que la convention initiale annexée à la délibération du 25 septembre 2020 n°2020/227 doit être modifiée afin de prendre en compte la réorientation des actions proposées par la CCI et soutenues par Bordeaux Métropole,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention délibérée le 25 septembre 2020 ainsi que tout acte afférent.

Article 2 : d'autoriser le reversement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Gironde d'une partie de la subvention métropolitaine en fonction de son intervention auprès des entreprises artisanales.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 FÉVRIER 2021 PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2021	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Alain GARNIER
--	---